

## PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE 2021-2022 n°1

Ecole : Maternelle Peyronnette  
Commune : St-Alban

**Date : 12 Novembre 2021**

Présents :

Prénom	Nom	Fonction
Pauline	VEZINET	Enseignante, directrice
Annick	VASSET	Enseignante
Nathalie	FOURES	Enseignante
Laurence	BRUNEL	Enseignante, directrice par intérim
Marie Christine	GRACIA GIL	Enseignante
Sylvie	Michau	Psychologue scolaire
Mathieu	PLESSIS	Parent délégué
Fatiha	CHEBAHI	Parent délégué
Renaud	Roualdes	Parent déléguée
Chantal	LAVAUD	Adjointe, chargée de l'éducation
excusé		Commission affaires scolaires
Haféda	MOUSSA	direction générale de services
Julien	PAILHES	Directeur ALAE

Excusés (Prénom, Nom, Fonction):

Prénom	Nom	Fonction
Nathalie	BADORC	IEN Bruguières
Alain	SUSIGAN	Parent délégué
Mario	BENSI	Parent délégué

**La séance est ouverte à 17h40**

**Ordre du jour :**

<b>Point 1</b>  <b>Présentation de Sylvie</b>  <b>RENTREE DES CLASSES</b> <b>Mouvement des</b> <b>enseignantes,</b> <b>présentation de l'équipe</b>	<b>Tour de table</b> <b>Présentation de Sylvie RASED</b> : sa mission est de travailler en liaison avec les enseignantes et les familles autour de problèmes d'apprentissages persistants (observation en classe, réunions enseignantes, Equipes Educatives, entretiens avec les familles). Départ de Bégonia Molino non remplacé, ce qui est fort dommage. (Présentation du rôle qui était le sien : jeux de rôle, de sport, etc. que l'on ne pourra faire cette année).
--	--

**enseignante et du conseil d'école**

Sylvie peut proposer des RDV si elle est sollicitée par les parents ou par le biais des enseignants.

Intervention de Mr Plessis : y a-t-il d'autres moyens mis en place ? La personne capable n'est plus là. Le poste a été changé. Plus d'ateliers envisagés. A venir ? nous n'avons pas de réponse pour le moment.

Pour les difficultés qui persistent, nous aiguillons vers le CMPP qui a une liste d'attente très longue. Le libéral est compliqué également.

**Mouvement des enseignantes, présentation de l'équipe**

L'équipe : elle reste la même pour cette nouvelle année scolaire. Mme Prevost, qui assure la décharge de Pauline VEZINET est en congé maternité et reviendra probablement à la rentrée de Septembre 2022.

Marie-Christine Grazia Gil, qui a assuré le remplacement de Mme Vezinet durant son congé maternité, reprend la décharge de Mme Vezinet à la place de Mme Prévost.

Mme Brunel a remplacé Madame Vézinet à la direction jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Pauline VEZINET reprend la direction du groupe scolaire. Il a en effet été décidé d'une fusion des directions des 2 écoles par le DASEN.

Peyronnette est transformée en groupe scolaire pour cette année. Il sera voté au 2<sup>e</sup> conseil d'école si cette décision devient pérenne. Mme Vezinet est déchargée les lundis, mardis et mercredis.

Question de Mr Roualdes : L'ancienne directrice n'avait pas les compétences ? Réponse : non, la question n'est pas là, elle était en poste à titre provisoire, et n'avait pas la formation ni l'agrément de direction. Elle n'était là que pour assurer un intérim de direction. Le poste a été libéré par Mr Vedel mais n'apparaissait pas au mouvement pour un poste permanent. Le poste de direction du groupe a été accepté par Mme Vezinet pour la pérennité de la situation. Pour la suite, ce sera Mme Badorc qui reviendra vers vous.

Toutes les mises à jour ont été faites pour que le travail puisse être assuré des deux côtés de l'école. Ne reste que le transfert d'appel à mettre en place. A priori réglé la semaine prochaine.

Inquiétude manifestée par les parents par rapport à un temps perdu si la situation se pérennise. Inquiétude aussi quant au contenu des réunions : aura-t-on suffisamment de temps pour détailler les projets lorsque toute l'équipe sera là ? Points positifs : ce qui est redondant ne sera pas redit. Mme Badorc a indiqué qu'elle recevrait les parents délégués.

Mme Vezinet sera en classe les Jeudis et Vendredis avec les GS, classe 4. Pour l'instant, l'organisation qui se met en place est une présence sur l'élémentaire les lundis et mardis et sur la maternelle les jeudis et vendredis.

Le mercredi, il y aura une alternance sur les 2 écoles en fonction des besoins.

La 2<sup>e</sup> période sera une phase transitoire où les choses vont se mettre en place progressivement : harmonisation des téléphones, des messageries numériques, des habitudes entre les 2 écoles et les collègues.

**Effectifs des classes**

	<p>L'organisation sera revue pour la gestion de l'ouverture des portes sur les 2 écoles.</p> <p>Un emploi service civique est présent pour aider également à la direction et sur les classes, en temps de sport. Son emploi du temps sera aussi optimisé pour accompagner au mieux le groupe scolaire.</p> <p>Une demande va être adressée à la mairie pour un 2<sup>e</sup> poste si possible, si les délais nous le permettent.</p> <p>Effectif de l'école :</p> <p>- 111 enfants répartis comme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 28 PS – Classe 1 Annick VASSET</li> <li>• 28 PS – MS Classe 3 (11 PS et 17 MS) Laurence BRUNEL</li> <li>• 27 MS – GS Classe 2 (20 MS et 7 GS) Nathalie FOURES</li> <li>• 28 GS – Classe 4 – Pauline VEZINET et Marie-Christine GRACIA GIL</li> </ul> <p>Soit 39 PS, 37 MS et 35 GS. (110 élèves l'an dernier à la même époque)</p>
	<p>- Présentation du conseil d'école</p> <p>Dans chaque école, le conseil d'école est composé <b>des membres</b> suivants :</p> <p>1° Le directeur de l'école, président ;</p> <p>2° Le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ;</p> <p>3° Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;</p> <p>4° Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école</p> <p>5° Les représentants des parents d'élèves élus en nombre égal à celui des classes de l'école.</p> <p>Il exerce notamment les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vote le règlement intérieur de l'école</li> <li>• élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire</li> </ul> <p><b>Communication du procès-verbal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affichage sur le panneau à l'entrée de l'école</li> <li>- Par courriel</li> </ul> <p><b>- Résultats des élections de parents d'élèves, participation :</b></p> <p>Nombre d'inscrits 213</p> <p>Nombre de votants 71</p> <p>Nombre de suffrages exprimés 53</p> <p>Nombre de votes blancs ou nuls 18</p> <p>Taux de participation : 33.33%</p> <p>Nouvelle Liste des parents élus :</p> <p><b>Titulaires :</b> PLESSIS Mathieu, BRUNI Maria, GOUGNON Clémentine, ROUALDES Renaud</p> <p><b>Suppléants :</b> CHEBAHI Fatiha, LOUPIAC Marie, MONTEBELLO Marc, RICHET Noémie</p>

	Il est important de formaliser davantage le déroulement des élections et le vote au moment des réunions de rentrée pour faire intervenir les parents afin de présenter le fonctionnement et son importance.
<b>Point 3</b> <b>Présentation et vote du règlement intérieur</b>	<u>Pas de modifications</u> voté ce soir à l'unanimité.
<b>Point 4</b> <b>Bilan financier de la coopérative scolaire</b>	<p>Situation comptable :</p> <p>Le budget en début d'année scolaire :</p> <p>Au 1<sup>er</sup> septembre 2021, il restait 2 673,85€</p> <p>Recettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation volontaire des parents : 855€ 53 participants sur 111 enfants. A relancer différemment ? L'an passé 70 sur 111.</li> </ul> <p>DEPENSES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DEPENSE OCCE : 274,92€</li> <li>- Dépenses habituelles pour les classes : 151,53€</li> <li>- La coopérative a dû acheter des fournitures scolaires car les commandes ont été livrées en retard : 184€</li> </ul> <p>A venir environ 600 euros récoltés pour les bulbes et fête été</p>
<b>Point 5</b> <b>VIE DE L'ECOLE</b>  <b>Projets pédagogiques : sorties, spectacles et projets.</b>	<p><b>Ce qui est prévu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La photo individuelle</b> des élèves est prévue le jeudi 25 novembre 2021.</li> <li>- <b>La photo de groupe</b> aura lieu au printemps, date à préciser.</li> <li>- <b>La classe des GS</b> s'est rendue le 28 septembre au centre culturel de Saint-Alban pour assister au spectacle musical : « Après un rêve » de grande qualité. Rencontre avec les 2 actrices à la fin du spectacle très apprécié. Monde imaginaire poétique</li> <li>- <b>2 spectacles à l'école pour toutes les classes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « La poule rousse en deux fins » par la compagnie BILLENBOIS après les vacances de printemps, date à préciser.</li> <li>- « La Barboteuse » par la compagnie l'Envers du monde en dernière période.</li> <li>- Ce sont deux compagnies qui viendront sur l'école.</li> </ul> </li> <li>- <b>La sortie de fin d'année</b> pour les 4 classes de la Maternelle est prévue le vendredi 10 juin 2022 à la ferme pédagogique du Château de Bergues à Odars.</li> <li>- <b>Projet sécurité routière</b> en partenariat avec la police municipale pour les élèves de GS, date à préciser. Porter vélo et leur casque.</li> </ul> <p><b>Ce qui va être réalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Noël à l'école : en attente du projet du centre culturel</li> </ul>

<p><b>Point ATSEM</b></p>	<p>- Bibliothèque municipale : 1 fois l'école s'y déplace une fois les bibliothécaires se déplacent vers l'école. 1 seul trajet bus sera pris en charge par an et par classe vers la bibliothèque.</p> <p>Question de Mr Plessis : baisse des dotations élèves (-16€ par élève environ). Un tour d'horizon a été fait pour connaître les budgets mairie pour les communes avoisinantes. Ce manque surprend les parents au vu de la hausse des impôts.</p> <p>Retour sur les besoins (taille de l'ALAE etc)</p> <p>ATSEM : 4 ATSEM sur l'école. Le recrutement de mai dernier n'a pas fonctionné, Olivia CHABANE a rejoint l'équipe pour cette année. Tout se déroule parfaitement, elle est très bien intégrée à l'équipe, connaît les enfants et la manière de fonctionner de la maîtresse. En attente de certains examens pour pouvoir pérenniser son poste. Elle était contractuelle (ATSEM et animation, restauration) depuis un certain temps.</p> <p>Le problème de séparation enfants parents est abordé : la rentrée est toujours difficile quand les parents sont accueillis à l'extérieur de l'école. Ils ont donc le droit de rentrer dans la cour de l'école pour faciliter les entrées et sorties. Ce fonctionnement a été validé par l'IEN de circonscription Mme Bardorc.</p>
<p><b>Point 6 : exercice incendie et PPMS</b></p>	<p><b>L'exercice incendie</b> du 1<sup>er</sup> trimestre s'est bien déroulé.</p> <p>Les enfants sont sortis dans le calme et se sont regroupés à l'endroit indiqué.</p> <p>Les portes des classes ont bien été refermées.</p> <p>Le boîtier incendie ayant été remplacé, l'exercice a bien été programmé au moment prévu et tout fonctionnait.</p> <p>Cependant la classe qui occupait le gymnase à l'élémentaire n'a pas entendu l'alarme.</p> <p><b>PPMS</b> : exercice effectué en risque intrusion.</p> <p>Alerte donnée par signal sonore manuel.</p> <p>Le signal d'alerte n'a pas été entendu par la classe qui occupait les lieux.</p> <p>Depuis l'exercice, le boîtier est fonctionnel et le signal sonore est audible dans le gymnase.</p> <p>A noter : il faut prévoir une valise PPMS dans le gymnase. Quid d'un talkie ?</p> <p>L'exercice s'est très bien déroulé.</p> <p>Les élèves se sont regroupés dans les classes respectives et ont attendu patiemment et en silence la fin de l'exercice. Ils ont été félicités.</p> <p>A la suite de cet exercice :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une liste de contacts téléphoniques sur WhatsApp (Directrices, enseignantes, Police, Service technique Mairie).</li> </ul>
<p><b>Point 7 : Aménagement, travaux et équipement informatique : ce qui a été réalisé et ce qui sera demandé.</b></p>	<p><b>Fin septembre, Mr CHAUDERON est venu à l'école pour faire le point des travaux effectués durant l'été (la liste lui a été transmise fin juin).</b></p> <p><u><b>Ce qui a été réalisé ; nous en remercions la mairie.</b></u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Bureau de direction : Installation du nouveau boîtier de l'alarme. Il est fonctionnel.</li> </ul>

- Classe 2 de Nathalie FOURES : enlèvement du tableau motorisé de la classe 2 de Nathalie FOURES après l'accord du rectorat.

– Classe 2 : Installation d' une étagère derrière le bureau.

– Classe 2 : Réparation du store gauche en rentrant.

– Classe 2 : les tables individuelles pour les élèves ont été livrées.

– Cour : Une solution a été trouvée pour caler le grand portail de la cour quand il est ouvert et l'empêcher de se refermer, grâce à une corde amovible avec mousqueton.

– Cour : Même solution pour le petit portail de la cour. De plus, un technicien a réparé le système de charnière qui était défectueux.

Remarque : en raison du sol meuble, il existe un problème récurrent qui après un assèchement du terrain ou au contraire après un gonflement de celui-ci, le portillon bouge, ce qui décale le système d'aimants qui se font face et empêche la porte de se refermer car l'aimant n'est plus fonctionnel.

– Cour : La ligne « orange » qui sépare la cour en 2 moitiés a été retracée.

- Cour : Changement des 2 serrures des 2 portes extérieures sous le porche (classe 1 et 2).

– Cuisine/ atelier : le robinet droit de l'évier a été réparé.

– Dans la pièce du lave-linge/ WC : la fuite importante au-dessous du petit lavabo a été colmatée.

– Dortoir et classe 1 d'Annick Vasset un mur a subi un « ponçage » et a été recouvert d'une tapisserie adaptée.

– Salle ALAE : Réparation de la poignée de la tige qui relève et baisse le store côté rue (pas côté cour).

– Salle ALAE : Changement du distributeur de serviettes papier à côté du lavabo.

– Toilettes : Changement du distributeur de papiers toilette du côté des WC garçons.

-Installation d'une patère avec une barquette en plastique au-dessous du distributeur de savon à côté des serviettes. Il serait préférable de fixer un réservoir au mur sous le distributeur, comme demandé, car les enfants récupèrent la barquette en plastique et...le savon continue de couler !

#### **Ce qu'il reste à faire, ce qui est demandé :**

– Hall/cour : Installer le cale-porte au niveau de la porte vitrée hall/cour.

- Cour : Réparer le tuyau d'écoulement des eaux de pluie, situé à l' angle de la classe 1 et du dortoir.

– Cour : **Installer un garage à vélos personnels des élèves** derrière la cabane en bois. Suite à la visite de Mr Chauderon, il a été décidé de l'installer sur la gauche mais pas contre la cabane à vélos pour éviter les écoulements d'eau de pluie sur la structure.

– **Grands travaux de réfection des toilettes.**

Des problèmes récurrents de tuyauterie et d'odeurs nauséabondes persistantes dans l'enceinte de l'école.

- Fuites d'eau récurrentes au niveau de certains blocs toilettes.

	<p>L'odeur intérieure pourrait venir du fait que le ménage est fait à sec. Il s'agirait de remplir régulièrement le siphon avec de l'eau pour qu'il soit rincé, nettoyé, une fois l'eau évacuée.</p> <p>Une demande de réfection totale a déjà été faite lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année dernière, mais que celle-ci ne peut pas avoir lieu dans l'immédiat, du fait des budgets alloués pour 2021 et du coût important de cette dernière.</p> <p>Mr Plessis confirme cette information et réitère la demande car il faut anticiper en ce qui concerne les devis, les démarches, etc.</p> <p>Il demande à ce que les travaux d'isolation du réfectoire et les travaux de réfection des toilettes, soient les actions à mener en priorité.</p> <p>-- <b>Isolation phonique du réfectoire. : devis en cours, budgétisé, acté, reporté sur le prochain budget.</b></p> <p>- <b>Isolation thermique de toute l'école.</b></p>
<p><b>Point 8 : projet d'école 2018/2022</b></p>	<p>Rappel de l'intitulé : renforcer la liaison au sein de l'école et au sein du groupe scolaire afin de contribuer à la réussite scolaire de tous les élèves. Mise en place de projets entre les GS et CP pour renforcer la liaison inter-élèves et inter-enseignants. Les réflexions sont en cours et seront mises en œuvre quand le protocole sanitaire le permettra. En attendant, travail sur des outils en commun en liaison entre les 2 cycles. Réflexion sur un projet d'école commun.</p>
<p><b>Intervention de l'ALAE</b></p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Vendredi 12 novembre</u></b></p> <p>Cette année afin de bien préparer la rentrée nous avons organisé une réunion de pré-rentrée avec les services restaurations, animations et les ATSEM des deux groupes scolaires. Cette réunion avait pour objectif de créer une dynamique d'équipe, présenter le projet pédagogique des structures, une harmonisation des fonctionnements et des attentes des services afin d'accueillir au mieux les enfants de la commune.</p> <p>Depuis la fin de l'année dernière nous avons mis en place des « émoti'bag » des sacs à dos contenant des objets (casque anti bruit, une ardoise, une balle et un sablier qui ont pour objectif d'aider les enfants en cas de "crise" (manifestation soudaine, brutale et violente d'émotion non contrôlées) à se détendre et l'accompagner vers un retour au calme.</p> <p><b><u>Organisation ALAE</u></b></p> <p><b><u>Matin : 7h30 -9h</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-3 animatrices (2 mises à disposition par la mairie et une animatrice LE&amp;C)</li> <li>- Moyenne de fréquentation 27,33</li> <li>- Fréquentation la plus élevée 35 enfants, la plus basse 20 enfants accueillis.</li> </ul>

Les 4 classes sont accueillies dans l'ALAE, une table est définie par classe. Les animatrices ont choisie de fonctionner de cette façon car le matin beaucoup d'enfants pleurent au moment de la séparation avec les parents.

8h40-8h45 Les animatrices accompagnent les enfants aux toilettes par groupes, pour qu'ils soient en classes à 8h50.

#### **Midi : 12h-14h**

- 10 animatrices (4 mises à disposition par la mairie et 6 animatrices LE&C)
- Fréquentation la plus élevée 89 enfants, la plus basse 75 enfants.

Les 4 ATSEM sont répartie sur les services. Fatima et Olivia sur le premier service, Anne-Marie et Denise sur le second.

Les classes du premier service (les petites sections et les petites, moyennes sections) sont récupérées à 12h par une ATSEM et une animatrice. Les enfants passent aux toilettes et partent directement à la cantine jusqu'à 12h45. Ensuite les enfants passent aux toilettes par classes avant d'aller au dortoir faire la sieste.

Les classes du second service (moyennes, grandes et grandes section) sont récupérées par une animatrice qui fait l'appel avant de partir en activité par classe. Les enfants mangent de 12h45 à 13h30. De 13h30 à 13h50 passage aux toilettes échelonné.

#### **Soir : 16h30-18h30**

- 4 animateurs (2 mises à disposition par la mairie et 2 animateurs LE&C)
- Moyenne de fréquentation 31,71
- Fréquentation la plus élevée 39 enfants, la plus basse 26 enfants accueillis.

Chaque classe est récupérée par un animateur puis va goûter dans la zone définie de son groupe (salle de l'ALAE, atelier ou cours), les activités proposées varient en fonction des jours.

#### **NAP 15h25 – 16h30**

- 4 animateurs (2 mises à disposition par la mairie et 2 animateurs LE&C) 3 ATSEM
- Moyenne de fréquentation 26,75
- Fréquentation la plus élevée 33 enfants, la plus basse 25 enfants accueillis.

Une rotation des classes a été mise en place pour faire découvrir aux enfants différents projets. Chaque classe aura deux séances par projet.

Les projets de la première période NAP sont : (débutés en P2)

- Ludothèque
- Découverte sportive : initiation à différents sports



- Land art : création d'œuvre à partir d'objets trouvés dans la nature
- Les petits laborantins : création de bouteilles sensorielles

**Autres projets**

Projet semaine de la laïcité « Citoyen de la république artisan du bien commun».

Décoration de l'ALAE en fonction des thèmes choisis pour la période.

**La séance est levée à 20H01**

**Présidente de séance (Directrice) :**

**Pauline VEZINET**

**Secrétaire de séance : Nathalie FOURES**